

# ECO-PROFIL des MPR

(MATIÈRES PREMIÈRES de RECYCLAGE)

## R-PP

Mars 2020

(Annule et remplace celui de janvier 2017)

### PRÉSENTATION

→ **L'Eco-profil** proprement dit et les informations fournies ci-après sont extraits de l'étude\* "ICV des MPR" diligentée par le SRP en 2016

\*Nota : À la date de diffusion du présent document sont disponibles sur le site du SRP :

- La présentation de l'étude (7/03/2016)
- Un glossaire
- Les fichiers Excel justificatifs précédés par le rappel des principaux points méthodologiques

→ Cette étude, menée conformément aux normes internationales (en particulier normes de la série ISO 14040), a fait l'objet d'une **revue critique externe\*** par quatre experts indépendants garants de la qualité des informations fournies.

\*Nota : Le rapport de projet, les conclusions du comité de revue critique ainsi que les réponses du SRP sont consultables sur RV au siège du SRP.

→ Cet Eco-profil a été établi à partir des informations portant, selon les sites, sur **les années 2015 (9 sites) et 2019 (1 site)**, transmises par les membres du SRP qui produisent cette matière première de recyclage (MPR) sur leurs sites de production situés en France métropolitaine :

- |                                    |                        |                            |
|------------------------------------|------------------------|----------------------------|
| - C2P                              | - GALLOO Plastics      | - PAPREC Plastiques 55     |
| - CPA                              | - GEBOPLAST            | - PMG (Groupe VEOLIA-VPFR) |
| - ECOPLASTICS (Groupe VEOLIA-VPFR) | - PAPREC Plastiques 27 | - SYNOVA                   |
| - ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL     |                        |                            |

→ Seuls les régénérateurs listés ci-dessus et leurs clients plasturgistes utilisateurs de cette MPR peuvent se prévaloir de cet Eco-profil et l'exploiter sans réserve.

→ Toute exploitation partielle de cet Eco-profil, par quelque acteur que ce soit, ne peut se faire sans l'accord préalable du SRP et sans en mentionner la source.

### ÉLÉMENTS D'INTERPRÉTATION ET DE COMPRÉHENSION

→ **Remarque préliminaire** : les comparaisons des impacts d'un kg de MPR avec un kg de résine vierge données ci-dessous le sont à titre d'information et ne préjugent pas du taux réel de substitution retenu par l'utilisateur de la MPR.

→ Sur les deux paramètres majeurs que sont le "Réchauffement climatique" et la consommation d'"Energie non renouvelable", la MPR PP est avantageuse par rapport à la résine PP vierge :

**9 fois moins d'émission de CO2 eq**

**9 fois moins d'énergie non renouvelable nécessaire pour sa production**

→ Dans l'optique d'un développement de l'économie circulaire et d'une volonté d'encourager une industrie bas carbone, cette étude montre que l'utilisation de MPR PP en substitution de PP vierge est à recommander à tous ceux qui souhaitent éviter des émissions de CO2 et limiter la consommation d'énergie non renouvelable.



## ECO-PROFIL d'1 kg de R-PP

- L'Eco-profil synthétise l'évaluation environnementale d'1 kg de R-PP qui comprend la collecte des déchets, leur tri, leur transport et toutes les opérations spécifiques de la régénération des déchets plastiques (lavage, broyage, densification, micronisation, granulation, compoundage) nécessaires à sa production.
- Toutes les données quantitatives de l'Eco-profil sont relatives à **1 kg de R-PP**, prêt à l'emploi, emballé et chargé, départ usine.
- L'Eco-profil est constitué d'un certain nombre de paramètres courants dans ce type d'étude. Ils sont chiffrés et répartis en quatre catégories :
  - Impacts environnementaux
  - Utilisation des ressources
  - Déchets éliminés
  - Flux sortants

### IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

<b>Réchauffement climatique</b>	<b>0,184 kg CO2 eq</b>
Appauvrissement de la couche d'ozone	5,44 E-08 kg CFC 11 eq
Acidification des sols et de l'eau	7,83 E-04 kg SO2 eq
Potentiel d'eutrophisation	2,64 E-04 kg(PO4)3- eq
Formation d'ozone photochimique	4,04 E-05 kg Ethylène eq
Épuisement des ressources abiotiques (éléments)	4,95 E-07 kg Sb eq
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles)	47,3 MJ
Pollution de l'eau	0,173 m <sup>3</sup>
Pollution de l'air	17,8 m <sup>3</sup>

### UTILISATION DES RESSOURCES

Énergie renouvelable procédé	1,96 MJ
Énergie renouvelable matière	0 MJ
Total énergie renouvelable	1,96 MJ
<b>Énergie non renouvelable procédé</b>	<b>7,69 MJ</b>
Énergie non renouvelable matière	44 MJ
Total énergie non renouvelable	51,7 MJ
Utilisation de matière secondaire	1,02 kg
Combustibles secondaires renouvelables	0 MJ
Combustibles secondaires non renouvelables	0 MJ
Utilisation nette d'eau douce	8,12 E-04 m <sup>3</sup>

### DÉCHETS ÉLIMINÉS

Déchets dangereux éliminés	8,89 E-04 kg
Déchets non dangereux éliminés	0,202 kg
Déchets radioactifs éliminés	7,77 E-05 kg

### FLUX SORTANTS

Matériaux destinés au recyclage	5,12 E-03 kg
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	6,48 E-03 kg

